



L'an deux mil dix-neuf, le lundi vingt-quatre juin à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Ville de MONTDIDIER s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de **Madame Isabelle CARPENTIER**, Maire, à la suite de la convocation, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Date de convocation

18/06/2019

Etaient présents les Membres inscrits au tableau.

Absents excusés ayant donné un pouvoir écrit de voter en leur nom : Jean Heintz pouvoir à Dominique Carpentier, Christophe Triplet pouvoir à Jacqueline Ricquer.

Date de notification
ou de publication

Absents : France Dumont, Rémi Arnaud, François-Xavier Louillet, Antoine Pellieux, Céline Marcé, Jacques Marusinski, Odile Durot.

- 8 JUL. 2019

Absente excusée : Chantal Canicio Hébert.

Secrétaire de Séance : Valentin Féraux.

Tarifs Cimetières

Sur proposition du Maire, après avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité,

- fixe à compter du 1^{er} septembre 2019, les tarifs suivants :

<u>Concession de terrains:</u>	
Cinquantenaire	220.35 €
Trentenaire	156.60 €
Temporaire (15 ans)	82.35 €
<u>Vente de caveaux :</u>	
1 place	1 217.65 €
2 places	1 426.45 €
3 places	1 959.85 €
double 2x2	2 765.96 €
Exhumation, inhumation	12.90 €
Ouverture de caveau	10.20 €
Construction ou creusement d'un caveau	49.45 €
<u>Caveau dépositaire :</u>	
1 ^{ère} quinzaine	4.10 €
2 ^{ème} quinzaine	8.30 €
Au-delà d'un mois et par mois	19.85 €
<u>Columbarium :</u>	
Concession :	
- 15 ans	82.35 €
- 30 ans	156.60 €
- 50 ans	220.35 €
Case	1 061.15 €
Porte	67.25 €
Dispersion des cendres au jardin du souvenir	54.55 €
Porte-fleurs	108.45 €

Pour les concessions, un titre provisoire de recettes sera remis à l'intéressé qui devra s'acquitter directement à la caisse du Receveur Municipal. Le tiers des recettes sera reversé au CCAS de Montdidier.

Pour les autres redevances, un titre de recette sera émis.

21 votants

16 pour

5 contre (Mme Quignon, M. Hertout, Mme Ricquer, M. Triplet, Mme Soisson)

Reçu à la Sous-Préfecture
Le **05 JUL. 2019**



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Isabelle Carpentier